

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit

Nom du produit GP HERBICIDE

Autres moyens d'identification

Code du produit 50001455

Nature chimique Mélange

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée Peut être utilisé comme herbicide seulement.

Restrictions d'utilisation Utilisez comme recommandé par l'étiquette.

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Fabricant

FMC of Canada Ltd
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada
Phone (AgHotline): 1-833-FMC-PPAC (1-833-362-7722),
Web: <https://ag.fmc.com/ca/en>
SDS-Info@fmc.com

Adresse du fournisseur

FMC of Canada Limited
6755 Mississauga Road, Suite 204
Mississauga, ON L5N 7Y2
Canada

Numéro de téléphone en cas d'urgence

En cas d'urgence de fuite, d'incendie, de déversement ou d'accident, appelez:

1 800 / 424-9300 (CHEMTREC - U.S.A.)
1 703 / 741-5970 (CHEMTREC - International)
1 703 / 527-3887 (CHEMTREC - Suppléant)

Urgence médicale:
U.S.A. & Canada: +1 800 / 331-3148
Tout autre pays: +1 651 / 632-6793 (Recueillir)

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau : Catégorie 1

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Attention

Déclarations sur les risques : H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Déclarations sur la sécurité : **Prévention:**
P261 Éviter de respirer les poussières.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.
P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synonyme	No. CAS	Concentration (% w/w)
(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid	Cloquintocet-mexyl	88349-88-6	45.15
Pyroxsulam	Pyroxsulam	422556-08-9	21.5
kaolin	kaolin	1332-58-7	>= 5 - < 10 *

* La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.
Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

- appeler un médecin.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Retirez les lentilles de contact.
Protéger l'oeil intact.
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Maintenir les voies respiratoires dégagées.
Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer une allergie cutanée.
- Avis aux médecins : Traiter de façon symptomatique.
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée, brouillard ou mousse ordinaire.
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : On ne connaît aucun produit de combustion dangereux
- Autres informations : Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.
Éviter la formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.
Identifier la zone contaminée avec des affiches et en interdire

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
 Date de la première parution: 08/08/2022

- l'accès au personnel non autorisé.
 Seules les personnes qualifiées munies des équipements de protection adéquats peuvent intervenir.
 Pour des renseignements sur l'élimination, voir la section 13.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit pénètre dans les égouts.
 Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.
 Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables.
 Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
 Équipement de protection individuelle, voir la section 8.
 Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.
 Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
 Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et l'entreposer verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.
- Matières à éviter : Ne pas entreposer près des acides.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de	Paramètres de	Base
------------	---------	---------	---------------	------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

		valeur (Type d'exposition)	contrôle / Concentration admissible	
kaolin	1332-58-7	TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA AB OEL
		TWA (Respirable)	2 mg/m3	CA BC OEL
		VEMP (poussière respirable)	2 mg/m3	CA QC OEL
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m3	ACGIH

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.
- Protection des mains
Matériau : Portez des gants résistant aux produits chimiques, comme un stratifié barrière, du caoutchouc butyle ou du caoutchouc nitrile.
- Remarques : L'aptitude des gants pour environnement/type de travail spécifique devrait être examinée avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection de la peau et du corps : Tenue de protection étanche à la poussière
Choisir la protection individuelle selon la quantité et la concentration de la substance dangereuse sur le lieu de travail.
- Mesures de protection : Tenir prête et en permanence une trousse d'urgence avec son mode d'emploi détaillé.
S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Porter un équipement de protection adéquat.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : granules
- Couleur : havane

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Odeur	:	douce
Seuil de l'odeur	:	Donnée non disponible
pH	:	4.13
Point de fusion/congélation	:	Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	:	Donnée non disponible
Point d'éclair	:	Donnée non disponible
Taux d'évaporation	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	:	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	:	Donnée non disponible
Pression de vapeur	:	Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	:	Donnée non disponible
Densité relative	:	Donnée non disponible
Densité	:	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	:	0.591 g/cm ³ non tassé 0.6538 g/m ³ Tapée
Solubilité		
Solubilité dans l'eau	:	Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	:	Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	:	Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	:	Donnée non disponible
Température de décomposition	:	Donnée non disponible
Viscosité		
Viscosité, dynamique	:	Donnée non disponible

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible
Propriétés explosives : Non explosif
Propriétés comburantes : Non-oxydant

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter : Donnée non disponible
Produits incompatibles : Sans objet

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Toxicité aiguë**

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): > 5,000 mg/kg
Remarques: Données estimées
Données toxicologiques pour les composants

Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5.12 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Remarques: Données toxicologiques pour les composants

CL50 (Rat, mâle et femelle): > 6.11 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard
Remarques: Données toxicologiques pour les composants

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë (Rat): > 5,000 mg/kg
Remarques: Données estimées
Données toxicologiques pour les composants

Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation de la peau
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Remarques : Peut causer des irritations de la peau et/ou des dermatites.

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Pas d'irritation des yeux
Remarques : Effets minimes qui n'atteignent pas le seuil de classification.

Remarques : Les poussières de produit peuvent être irritantes pour les yeux, la peau et l'appareil respiratoire.

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Remarques : Matière active

Remarques : A un effet sensibilisant.

Mutagenécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: test de nutation inverse
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammi-
fère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Résultat: négatif

Mutagénéicité de la cellule germinale - Évaluation : Les tests in vitro n'ont pas montré d'effets mutagènes

Pyroxsulam:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames
Résultat: négatif

Type d'essai: Test du micronoyau
Système de test: Cellules de lymphome de souris
Résultat: négatif

kaolin:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de Ames
Méthode: Directives du test 471 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**Pyroxsulam:**

Espèce : Souris, mâle
NOAEL : 100

Cancérogénicité - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme carcinogène

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:**(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:**

Effets sur la fertilité : Type d'essai: étude sur la toxicité du système reproducteur et du développement
Espèce: Rat, mâle et femelle
Voie d'application: Oral(e)
Symptômes: Aucune incidence sur la fécondité., Aucune incidence sur la mère.
Méthode: Directives du test 421 de l'OECD
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

Pyroxsulam:

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Toxicité pour la reproduction - Évaluation : Le poids des données ne supporte pas la classification comme toxique pour la reproduction

kaolin:

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement fœtal : Remarques: Donnée non disponible

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

kaolin:

Remarques : Aucun effet indésirable important n'a été rapporté

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Pyroxsulam:

Organes cibles : Foie
Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

kaolin:

Évaluation : La substance ou le mélange n'est pas classé(e) comme agent toxique pour un organe spécifique, expositions répétées.

Toxicité à dose répétée

Composants:

(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:

Espèce : Rat, mâle et femelle
NOAEL : 116 mg/kg
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 90 d
Méthode : Directives du test 408 de l'OECD

kaolin:

Remarques : Donnée non disponible

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Autres informations**Produit:**

Remarques : Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : ErC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 5.3 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
BPL: oui

ErC50 (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0015 mg/l
Durée d'exposition: 7 d

NOEC (Lemna gibba (lentille d'eau)): 0.0026 mg/l
Durée d'exposition: 7 d

Composants:**(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:**

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 87.9 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

NOEC (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 18 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 9.7 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 12.6 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

EyC50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algues vertes)): 43.8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

GP HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/08/2022
1.1	08/08/2022	50001455	Date de la première parution: 08/08/2022

Toxicité pour les microorganismes : CE50 (boue activée): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 3 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 209

Pyroxsulam:

Toxicité pour les poissons : (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 87 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : (Daphnia (Daphnie)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (algues): 0.135 mg/l
Durée d'exposition: 96 h

CE50 (Lemna gibba (Lenticule bossue)): 0.00257 mg/l
Durée d'exposition: 7 d

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 10.1 mg/l
Durée d'exposition: 40 d

kaolin:

Toxicité pour les poissons : CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Méthode: Directives du test 203 de l'OECD

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)): > 100 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour les microorganismes : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Composants:****(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:**

Biodégradabilité : Résultat: Non biodégradable
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Pyroxsulam:

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Biodégradabilité : Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE
Remarques: Difficilement biodégradable.

kaolin:

Biodégradabilité : Remarques: Les méthodes pour déterminer la biodégradabilité ne sont pas valables pour les substances inorganiques.

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

(5-Chloroquinolin-8-yloxy)acetic acid:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 0.095 (20 °C)
pH: 7

Pyroxsulam:

Bioaccumulation : Remarques: Une accumulation dans les organismes aquatiques est prévisible .

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.01

kaolin:

Bioaccumulation : Remarques: Une bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : Remarques: Sans objet

Mobilité dans le sol

Composants:

Pyroxsulam:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Koc: env. 42

kaolin:

Répartition entre les compartiments environnementaux : Remarques: Faible mobilité dans le sol

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un risque environnemental ne peut pas être exclu en cas de manipulation ou d'élimination peu professionnelle.
Toxique pour les organismes aquatiques.
Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

GP HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/08/2022
1.1	08/08/2022	50001455	Date de la première parution: 08/08/2022

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

- Déchets de résidus : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée de gestion des déchets.
- Emballages contaminés : Vider les restes du contenu.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****UNRTDG**

- No. UN : UN 3077
- Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(PYROXSULAM)
- Classe : 9
- Risque subsidiaire : ENVIRONM.
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 9 (ENVIRONM.)

IATA-DGR

- UN/ID No. : UN 3077
- Nom d'expédition : Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
(PYROXSULAM)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : Miscellaneous
- Instructions de conditionnement (avion cargo) : 956
- Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 956
- Dangereux pour l'environnement : oui

Code IMDG

- No. UN : UN 3077
- Nom d'expédition : ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
(PYROXSULAM)
- Classe : 9
- Groupe d'emballage : III
- Étiquettes : 9
- EmS Code : F-A, S-F
- Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

GP HERBICIDE

Version 1.1 Date de révision: 08/08/2022 Numéro de la FDS: 50001455 Date de dernière parution: 08/08/2022
Date de la première parution: 08/08/2022

Réglementation nationale**TDG**

No. UN : UN 3077
Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (PYROXSULAM)
Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171
Polluant marin : oui (PYROXSULAM)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TCSI : Non en conformité avec les inventaires

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Non en conformité avec les inventaires

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont répertoriés ni dans la LES ni dans la LIS canadiennes.

Pyroxsulam

Cloquintocet-mexyl

ENCS : Non en conformité avec les inventaires

ISHL : Non en conformité avec les inventaires

KECI : Non en conformité avec les inventaires

PICCS : Non en conformité avec les inventaires

IECSC : Non en conformité avec les inventaires

NZIoC : Non en conformité avec les inventaires

TECI : Non en conformité avec les inventaires

Liste canadiennes

Aucune substance n'est assujettie à une déclaration de nouvelle activité importante.

GP HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/08/2022
1.1	08/08/2022	50001455	Date de la première parution: 08/08/2022

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

ACGIH	:	États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV)
CA AB OEL	:	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
CA BC OEL	:	Canada. LEP Colombie Britannique
CA QC OEL	:	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air
ACGIH / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA AB OEL / TWA	:	Limite d'exposition professionnelle de 8 heures
CA BC OEL / TWA	:	Moyenne pondérée dans le temps de 8 h
CA QC OEL / VEMP	:	Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire; IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélération; SDS - Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG - Transport de marchandises dangereuses; TECL - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Clause de non-responsabilité

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



GP HERBICIDE

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 08/08/2022
1.1	08/08/2022	50001455	Date de la première parution: 08/08/2022

FMC Corporation estime que les informations et recommandations contenues dans le document présent (y compris les données et les déclarations) sont exactes à cette date. Vous pouvez contacter FMC Corporation pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible de FMC Corporation. Aucune garantie d'adéquation à un usage particulier, garantie de qualité marchande ou toute autre garantie, expresse ou implicite, n'est faite concernant les informations fournies dans le document présent. Les informations fournies ici se rapportent uniquement au produit spécifié et peuvent ne pas être applicables lorsque ce produit est utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus. L'utilisateur est responsable de déterminer si le produit est adapté à un usage particulier et adapté aux conditions et aux méthodes d'utilisation de l'utilisateur. Étant donné que les conditions et les méthodes d'utilisation échappent au contrôle de FMC Corporation, FMC Corporation décline expressément toute responsabilité quant aux résultats obtenus ou découlant de toute utilisation des produits ou de la confiance accordée à ces informations.

CA / 3F

Préparé par:

FMC Corporation

FMC Logo - Trademark of FMC Corporation

© 2021 FMC Corporation. Tous les droits sont réservés.

Fin de la fiche technique signalétique